



Juillet 2012

LA REUNIFICATION de la BRETAGNE, Cela doit être aussi MAINTENANT !

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, Adjoints et Conseillers Municipaux,

Plusieurs centaines de conseils municipaux des cinq départements bretons ont déjà répondu favorablement à l'appel que Bretagne Réunie a lancé à deux reprises, d'abord en 2001-2002 puis en 2009-2010, en adoptant un vœu en faveur de la Réunification de la Bretagne.

Ainsi, le débat sur la Réunification a pu être relayé dans les Mairies et au sein des conseils municipaux, les cellules de base de la vie démocratique.

Depuis notre premier appel en 2001, l'idée de la Réunification a considérablement progressé.

En effet, après une longue période au cours de laquelle la cause de la Réunification Bretonne a été essentiellement portée dans l'opinion publique par la société civile (associations culturelles), par les acteurs économiques, notamment dans le cadre de « Produit en Bretagne », par quelques responsables politiques et à plusieurs reprises par les élus du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Général de Loire-Atlantique, **ces dernières années ont amené plusieurs avancées symboliques** au plus haut niveau :

- la reconnaissance par le Président Sarkozy lors du Congrès des Maires de novembre 2008 de la question de la Réunification de la Bretagne,
- l'étude par une commission d'Etat sur la Réforme territoriale (commission Balladur) au printemps 2009 de l'idée de la réunification bretonne.
- La présence du projet de la Réunification dans les programmes de nombreuses listes candidates dans les 5 départements bretons, lors des élections régionales de mars 2010.
- l'engagement unanime, le 7 décembre dernier, du Conseil Général du Morbihan en faveur de la Réunification...
- des initiatives prises par les parlementaires bretons, en novembre 2009, puis le 21 décembre 2011 (M. Le Fur, F. de Rugy, M. Lebranchu, JJ. Urvoas, etc...) pour faciliter le transfert d'un département, de son actuelle région vers une autre région (le cas d'école étant la Loire-Atlantique). Amendement adopté en janvier 2012 à l'Assemblée Nationale, dans le projet de loi sur le Référendum d'Initiative Partagée, aujourd'hui en attente au Sénat.
- 21 des députés de cette nouvelle législature, sur les 37 circonscriptions de Bretagne, se sont engagés en faveur de la réunification de la Bretagne.

Dans les Grands quotidiens (Ouest France et le Télégramme), comme dans les nouveaux médias (Bretagne Magazine, Bretons, Agence Bretagne Presse sur Internet, télévisions locales...), la question de la Réunification a été abordée très régulièrement. Plusieurs sondages ont montré que plus de 2/3 des habitants de l'actuelle région administrative Bretagne et de la Loire-Atlantique confirmaient leur volonté pour la Réunification.

Dans le même temps et dans le cadre d'une **future recomposition régionale du Nord-Ouest**, les régions voisines de la Bretagne ont, elles aussi, connu des évolutions : les deux Normandie ont engagé un processus informel vers leur Réunification (notamment à travers une communication culturelle et touristique commune) et le « Val de Loire », qui couvre globalement le territoire compris entre Angers et Orléans s'est peu à peu structuré.

Même s'il y a encore beaucoup à faire, il apparaît évident que, malgré les obstacles, les obstructions et la coûteuse « hyper-communication» de la région administrative des Pays de la Loire, notamment vers les jeunes publics, l'idée de la Réunification de la Bretagne est une idée à la fois courageuse et de bon sens qui « fait son chemin ».

En effet, nos concitoyens prennent conscience peu à peu qu'en notre période de crise profonde et durable, et donc de gestion économique et performante des deniers publics, la Réunification est l'outil nécessaire d'une décentralisation audacieuse, résolument girondine et cohérente, qui doit permettre aux compétences régionales d'être assumées avec efficacité et réussite : aménagement du territoire, renforcement du réseau des villes moyennes en complémentarité avec les grandes agglomérations (Nantes, Rennes, Brest), solidarité villes-campagnes, développement économique et agricole équilibré et partagé, formation mieux adaptée à la demande des acteurs économiques et aux atouts de la région, mobilisation universitaire et de la recherche, dynamique maritime et des nouvelles énergies marines, rayonnement culturel et identitaire ...

La Bretagne a besoin de l'effet d'entraînement que représente la Réunification (4,4 Millions d'habitants –puissance économique) pour atteindre ces objectifs dans le cadre d'une dimension et d'une dynamique européenne... qu'aucune « coopération interrégionale », aussi ambitieuse soit-elle, ne peut remplacer.

Alors que les Français viennent d'élire un nouveau Président de la République qui, au cours de sa campagne, a mis en avant le slogan « Le changement c'est maintenant » et exprimé à plusieurs reprises, sa volonté de construire une France plus décentralisée et plus équilibrée en donnant, à travers « un acte 3 » de la décentralisation, davantage de pouvoirs et de moyens aux collectivités locales, tout particulièrement aux régions...

... Il nous apparaît important de relancer l'appel aux Maires et à leurs Conseils Municipaux dans les cinq départements bretons et de proposer à ceux qui ne l'ont pas encore fait, d'adopter le vœu pour la Réunification.

C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous...

Nous comptons sur vous et sur nous tous pour la Bretagne et pour la Loire-Atlantique en Bretagne !

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre sincère considération.

Jean-François LE BIHAN Président de Bretagne Réunie

Dossier en pièces jointes :

1- Comment simplifier la carte régionale du Nord-Ouest de la France (4 pages avec cartes) lien :
<http://bretagneenresistance.eu/simplifier.pdf>

2- Les enjeux économiques de la Réunification (4 pages) lien : <http://bretagneenresistance.eu/economique2.pdf>

3- - Manifeste pour une Bretagne Belle, prospère, solidaire et ouverte sur le monde. (2 pages avec cartes) lien :
<http://bretagneenresistance.eu/belleprospere.pdf>

4- Modèle de vœu (1 page) lien : <http://bretagneenresistance.eu/voeu.pdf>

5- Entretien du 01/12/2011 de François Goulard, Président du CG 56, à Bretagne Réunie (2 pages pièce jointe).

L'action militante, bénévole et non-partisane des membres de Bretagne Réunie est principalement consacrée à un seul objectif : la réalisation de la Réunification de la Bretagne.

BRETAGNE RÉUNIE

**Membre de la plateforme de l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne
BP 49032, 44090 NANTES Cedex 1 www.bretagne-reunie.org - contact@bretagne-reunie.org - 06 82 67 19 46**